

LETTRE N°1

au propriétaire, pour demander des travaux

Lettre simple, à renouveler par recommandée avec accusé de réception, en l'absence de réponse.

Madame, Monsieur,

Locataire du logement depuis le (date de signature du bail, ou de l'arrivée dans les lieux), je constate depuis le (date) que le logement ne répond pas aux caractéristiques de décence. Il apparaît que mon logement :

Détaillez pièce par pièce les désordres constatés⁴¹.

Je vous rappelle à ce titre que, selon l'article 6 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, «le bailleur est tenu de remettre au locataire un logement décent ne laissant pas apparaître de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé et doté des éléments le rendant conforme à l'usage d'habitation ». Les caractéristiques de la décence sont précisées dans le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002.

Manifestement mon logement ne correspond pas à ces caractéristiques.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir faire le nécessaire dans les plus brefs délais afin de mettre en conformité mon logement aux caractéristiques de décence.

Vous pouvez me joindre pour convenir d'une date de visite au n° de téléphone suivant.....
(préciser des horaires si besoin).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.